



PRÉSIDENT SOREL

LE PRÉSIDENT SOREL

SA MORT, SES FUNÉRAILLES

Malade depuis longtemps, mais trompant ses amis et sa famille même par son énergie, le président Sorel s'est éteint brusquement, le 28 août 1901, dans sa campagne de la Bosse dont il aimait tant la fraîcheur et l'ombrage et où le repos n'était pour lui qu'une studieuse retraite. Sur son désir formel, son corps a été rapporté à Compiègne pour être inhumé au cimetière du Nord. Après un premier service dans l'église de la Bosse, trop petite pour contenir les nombreux amis qu'il s'était faits dans le village et aux environs, ses funérailles ont été célébrées à Saint-Antoine, sa paroisse, le 2 septembre.

Pour retracer cette existence si bien remplie et couronnée par une fin chrétienne, pour exprimer les regrets unanimes causés par une telle mort, nous laisserons la parole à ceux qui lui ont rendu hommage sur sa tombe et à la première réunion de la Société historique. Ils l'ont fait, avec cette autorité que donne une longue collaboration dans les œuvres diverses auxquelles le président Sorel avait consacré ses éminentes facultés.

DISCOURS DE M. DE MAINTENANT,

Président du Tribunal civil.

Cinq ans à peine se sont écoulés depuis le jour où un hommage public était rendu par M. le président Cazin et par moi aux éminentes qualités de M. le président Sorel, qui s'éloignait du Tribunal en y laissant tant de regrets ! Il était

encore plein de forces, plein de santé ; la vieillesse ne l'avait atteint ni dans son corps, ni dans son esprit, et l'on ne pouvait croire qu'il fût arrivé à l'âge de la retraite. Il n'avait certainement pas en lui le germe d'une de ces maladies latentes, dont les premières manifestations restent incomprises, et qui causent tant de soudaines et cruelles séparations.

Et cependant, on pourrait avoir cette pensée en le voyant, cinq ans après, si rapidement enlevé à l'estime générale, à l'affection de ses nombreux amis, à la tendresse si attentive et si dévouée d'une femme et d'une fille dont tous les cœurs partagent, en les respectant silencieusement, les suprêmes douleurs...

M. le président Sorel trouvait une seconde famille dans ses collègues et dans les membres du Barreau avec lesquels il aimait tant à s'entretenir. Au plus ancien d'entre eux, au magistrat qui, depuis 27 ans, a connu, apprécié et aimé son collègue respecté, il appartient de venir, au nom du Tribunal et du Barreau, rendre encore un hommage public au juriconsulte et au magistrat de haut mérite qu'était M. Sorel.

A l'âge de 45 ans, membre remarqué de l'ordre des avocats de Paris, attaché à la rédaction du journal *le Droit*, ayant écrit plusieurs ouvrages dont la doctrine fait autorité, il arrivait en 1871, au tribunal de Compiègne, avec un grand renom.

Il y arrivait, avocat de la veille, avec l'amour profond de la justice qui s'inspire d'indulgence et d'équité, dans les limites tracées par la loi, et avec l'amour d'un libéralisme vrai, sage, élevé, qui est l'honneur des membres du Barreau attachés à leur belle profession ; il y arrivait aussi avec un esprit aimable, enjoué, plein de souvenirs gais et charmants ; avec, dans l'accueil, une affabilité dont j'aime à témoigner en face de ceux qui étaient alors trop jeunes pour en faire leur modèle.

C'est ainsi que, jusqu'au 10 août 1878, il exerça ses fonctions de juge auprès du Président de Roucy, dont il resta toujours l'ami fidèle, dont je m'honore aussi d'avoir été le collègue, et qu'il était digne de remplacer sur le siège honoré déjà par les Présidents Lanusse, du Lac, et tant d'au-

tres ; c'est ainsi qu'il occupa jusqu'en juillet 1896, le fauteuil de la présidence et dirigea le tribunal de Compiègne avec une science si juridique, un jugement si sagace, une autorité si respectée.

Ce respect, cette estime qui l'entouraient, le désignèrent au choix du gouvernement, qui l'avait déjà fait chevalier de la Légion d'honneur, et qui l'envoya partager les travaux importants de la Commission chargée de réviser le tarif des notaires. Il touchait alors à la fin de sa carrière.

L'heure de la retraite venue, avec l'activité que son esprit avait besoin de déployer, il continua à s'occuper de travaux juridiques, littéraires et archéologiques, mais sans se dérober aux devoirs de famille que lui créa une perte immense dont il resta profondément affecté.

La Providence éprouve les cœurs vaillants, mais la Foi les soutient en les élevant vers les célestes espérances. C'est dans ces sentiments d'édifiante piété que s'est éteint doucement notre regretté président Sorel, laissant à tous ceux qui l'entouraient le souvenir d'un homme bon, juste et grand, et d'une âme plus grande encore, parce qu'elle sut s'élever, par la foi chrétienne, jusqu'aux hauteurs du Ciel. Tel est le souvenir, mêlé, hélas, à de trop justes regrets, que nous, ses collègues et ses collaborateurs, nous gardons fidèlement et qui survivra dans la mémoire de tous.

DISCOURS DE M. LE BARON DE BONNAULT

Secrétaire de la Société historique.

Messieurs,

Il n'est personne ici qui ne se sente atteint par la mort du président Sorel. Magistrature, finance, armée, instruction publique, il a laissé partout la trace de son activité et de son intelligence relevées encore par une exquise bonté. Mais nulle part, il ne sera plus regretté qu'à la Société historique de Compiègne, objet de sa constante prédilection.

Il y a quinze mois à peine, quand il l'avait vue frappée par une perte irréparable, son affection et son dévouement s'étaient accrus au point de triompher du mal qui le minait déjà. Nous l'espérions du moins, alors qu'il nous donnait tout ce qui lui restait de force et de vie. Et voici qu'aujourd'hui, après Marsy, c'est Sorel que nous pleurons.

S'il ne fut pas des nôtres dès sa fondation, c'est qu'en 1868, Alexandre Sorel habitait encore Paris, où il exerçait la profession d'avocat et tenait une place prépondérante dans la rédaction du *Droit*. Mais il était trop dans la tradition de notre vieille magistrature pour ne pas joindre à ses occupations professionnelles le culte des lettres et de l'histoire. Aussi, en 1871, quand il revint, comme juge, dans cette ville à laquelle le rattachaient tant de liens de famille et de souvenirs d'enfance, la Société historique fut heureuse de compter parmi ses membres titulaires l'historien du couvent des Carmes et du château de Chantilly pendant la Terreur. Dès 1874, elle le choisissait pour président. Depuis cette époque, à différentes reprises et pendant plus de dix ans, il remplit ces fonctions et réalisa si bien l'idéal du président, que le règlement nous semblait bien sévère quand il nous forçait à lui donner un successeur. Plus d'un, en occupant sa place, pensait n'y faire qu'un intérim et ne songeait qu'à la lui rendre bientôt. La nature, le travail et l'habitude professionnelle lui avaient donné cette parole élégante et facile, toujours prête à jeter tout son lustre sur nos modestes réunions ou à clore nos débats par un de ces arrêts sans appel, parce qu'ils étaient toujours inspirés par la vérité, formulés avec finesse et tempérés de bienveillance.

Mais ce n'était là que le côté décoratif de son rôle. Que d'autres services il nous a rendus ! Démarches répétées pour obtenir notre reconnaissance d'utilité publique, amélioration de nos statuts, recrutement de nouveaux membres, encouragements et conseils prodigués aux travailleurs, organisation d'excursions, correction et mise au point de tant de volumes parus grâce à ses efforts ! Dans ces derniers temps surtout, depuis la perte d'un secrétaire incomparable, le président Sorel semblait se multiplier avec une hâte fié-

vreuse, comme s'il avait eu le triste pressentiment de sa fin prochaine. Je le revois dans son cabinet, encombré de documents toujours si bien classés, impatient de ce qui restait à faire et semblant dire, comme son héroïne Jeanne d'Arc : « Usez de moi, car je ne durerai plus longtemps. » Ce n'est ni l'heure ni le lieu d'énumérer ses nombreux travaux. Ceux sur le droit ne m'appartiennent pas, et je suis heureux de mon incompetence, car ma tâche restera assez lourde.

Revenu à Compiègne, il reprit ses études favorites sur les choses et les hommes de la Révolution, en se limitant à notre ville et à notre département. Victimes, bourreaux ou simples fantoches boursoufflés, il les a tous interrogés sur preuves authentiques et jugés sans parti pris, comme sans indulgente faiblesse, en honnête homme, en libéral sincère, en lettré délicat, crevant d'un mot tant de discours ampoulés.

A Paris, il avait retracé les scènes tragiques du couvent des Carmes ; à Compiègne, il retrouva les Carmélites plus touchantes peut-être, véritables martyres conduites à l'échafaud en haine de la foi et chantant des cantiques sous le couperet de la guillotine. Le livre qu'il leur a consacré restera comme l'un des plus solides documents versés au procès de leur canonisation.

Mais ce fut surtout Jeanne d'Arc qui passionna son intelligence et captiva son cœur. Il avait un véritable culte pour notre héroïne nationale, pour cette grande figure avec laquelle on chercherait vainement une ressemblance dans l'histoire de tous les peuples modernes et pour laquelle il faut remonter jusqu'à la Bible, sans trouver ce charme virginal apporté au monde par le christianisme. Mais là encore le culte du président Sorel resta éclairé et raisonné. Nulle démarche ne lui coûta pour trouver la vérité, et nulle considération ne put le retenir pour la dire tout entière. *Semper et ubique veritas* n'était pas simplement une devise d'*ex libris*, mais une règle absolue dans tous les ouvrages qu'il a composés. Après avoir fouillé les archives, visité et précisé tous les lieux où Jeanne d'Arc a passé, réuni sur elle une collection de livres aussi complète que possible, le président Sorel a écrit sur la prise de Jeanne d'Arc à Compiègne

un livre qui est un monument plus vrai et plus durable que les innombrables statues élevées à l'héroïne. Peu de pages de notre histoire sont aussi douloureuses. Mais, si Jeanne a commencé à Compiègne sa cruelle passion qui devait trouver son Golgotha sur la place de Rouen, elle lui doit l'aurole qui entoure sa figure inspirée, et le martyr reste le premier mérite des saints.

La fin de M. Sorel a été digne de sa vie toute d'honneur et de dévouement. La vérité qu'il avait cherchée partout et toujours, ne pouvait manquer d'ouvrir son cœur aux consolations de la foi chrétienne, et il m'est doux de penser que, laissant sur cette terre une femme et une fille tendrement aimées, il a dû retrouver là haut, pour l'introduire auprès de Dieu, ces saintes et nobles femmes, qu'il avait glorifiées, Jeanne d'Arc et les Carmélites de Compiègne.

DISCOURS DE M. DUBUCQUOY

Président de l'Association des Anciens Élèves du Collège.

Messieurs,

Aux deuils trop nombreux qui, cette année, sont venus successivement frapper l'Association des Anciens Élèves du Collège de Compiègne, s'ajoute, aujourd'hui, une perte irréparable dont nous ressentons tous la douloureuse amertume, et qui provoque parmi nous, comme chez tous ceux qui connaissent M. le président Sorel, des regrets aussi sincères qu'unanimes.

Avec lui, nous voyons disparaître, en effet, celui qui fut, à l'aube naissante de notre Association, l'ouvrier de la première heure, son principal fondateur, et, après Aubrelisque, son premier président.

Vous connaissez, par les orateurs qui viennent de vous retracer sa carrière en des termes dont l'élévation répond si bien à son caractère, comment le Président Sorel avait su

partager, son activité entre tant d'œuvres qui tenaient dans sa vie, comme dans son cœur, une place si grande.

Notre Association était de ce nombre. Et si elle n'occupait pas la première place, elle peut du moins, revendiquer un droit d'ancienneté que le temps ne saurait prescrire, dont l'origine remonte à l'époque des premières études de M. Sorel, et qui tient sa source de la communauté d'existence vécue dans notre Collège de Compiègne et des sentiments qu'animent toujours les souvenirs de la vingtième année.

C'est en obéissant à ces sentiments que M. Alexandre Sorel, dès 1872, poursuivait avec plusieurs de nos anciens camarades, ses condisciples, la création de l'Association qui le pleure aujourd'hui, à laquelle il n'a jamais cessé de rester attaché par les liens de la plus fidèle sympathie, et qui, pendant plus de 30 ans, fut une de ses plus chères préoccupations.

C'était pour lui un véritable bonheur de se remettre en mémoire sa vie de Collège et d'évoquer le souvenir de ses professeurs et de ses anciens condisciples.

Il considérait aussi que le meilleur témoignage de reconnaissance qu'on pouvait rendre à l'établissement où l'on a passé sa première jeunesse, où l'on a goûté les douceurs de la véritable camaraderie, c'est de s'intéresser à ceux qui nous succèdent, de leur prodiguer nos sympathies et de les encourager à maintenir étroitement unies la prospérité de notre Collège et celle de notre Association.

A cinq reprises différentes, en 1874, 1878, 1894 et 1898, le choix de ses camarades, ou pour mieux dire de ses amis, le porta à la présidence.

Nous savions tous, en effet, que sous sa direction sage et ferme, avec l'autorité et la sûreté de jugement que lui donnait son expérience des hommes et des choses, notre Société ne pouvait avoir de plus vigilant gardien ni de plus fidèle défenseur.

Qui de nous ne se le rappelle, présidant nos réunions avec sa bonne grâce finement enjouée, remontant le cours des années écoulées et se plaisant à faire revivre ses souvenirs de jeunesse comme pour dorer d'un rayon de printemps le doux automne de sa vie.

Sa parole, inspirée par une idée de généreuse solidarité, animée par un sentiment de bonté naturelle et servie par les ressources d'un esprit délicat, savait attirer, convaincre et retenir.

Ecoutez comment il exhortait les jeunes, lors de sa dernière présidence, il y a deux ans à peine :

« Et maintenant, mes chers amis, disait-il, permettez-moi de faire un chaleureux appel à nos jeunes camarades. Nous autres, nous sommes le passé, et nos rangs s'éclaircissent tous les jours. Aussi pourrions-nous presque dire à la génération actuelle comme les anciens gladiateurs du cirque : *Morituri te salutant!* Mais on nous rendra cette justice que nous n'avons jamais cessé de témoigner notre vif attachement à notre vieux collègue si bien rajeuni aujourd'hui.

« Les jeunes, au contraire, personnifient non seulement le présent mais encore, et surtout l'avenir. Qu'ils le maintiennent donc dans ces bonnes traditions que nous avons si vaillamment défendues ; qu'ils resserrent de plus en plus les liens de la camaraderie et qu'ils se souviennent toujours de ce vieil adage qu'on est malheureusement trop porté à oublier aujourd'hui : « *L'union fait la force* ».

L'union! c'était le but qu'il s'était proposé en réunissant dans un même sentiment tous ceux qui, comme lui, avaient puisé aux mêmes sources les enseignements du devoir de fraternité.

La force! c'était le secours et l'appui que son cœur généreux avait eu la bonne pensée d'apporter à ceux qui, après s'être armés au même Collège pour le combat de la vie, tombent sur la route, vaincus par le sort, mais toujours dignes de leur origine et de notre affection.

Cette devise que vous nous avez indiquée, mon cher Président, nous la recueillons comme un pieux héritage et nous saurons la pratiquer. Nous aurons, pour le faire, l'exemple de votre inaltérable dévouement, le souvenir de votre constante affection ; et, mieux que sur le marbre et l'airain, votre nom restera gravé dans nos cœurs.

DISCOURS DE M. LARA,
Vice-Président de la Croix-Rouge.

Messieurs,

Je viens au nom de la Société de secours aux blessés militaires, de Compiègne, rendre un public hommage de reconnaissance à notre regretté Président, pour le dévouement avec lequel il a accepté la lourde tâche de reconstituer notre Société. L'ardent patriotisme dont il était animé lui a permis de surmonter la difficulté, toujours grande, d'obtenir de ses concitoyens un concours efficace pour cette œuvre de haute humanité.

Sans doute, les bonnes volontés ne manquaient pas, mais devant la quiétude du présent, beaucoup se réservaient de n'apporter leur concours qu'au moment critique.

Il a fallu, à ces oublieux des rudes leçons du passé, rappeler que rien ne s'improvise utilement, que ce n'est que par une sage et prévoyante préparation, par le concours soutenu de tous, que peut être menée à bien cette création d'un hôpital de 200 lits dont le Comité de Compiègne aura la charge.

Par sa parole persuasive, ainsi que l'extrême affabilité de son caractère, M. le Président Sorel s'était acquis des concours précieux ; s'il a été frappé trop tôt pour voir l'achèvement de son œuvre, il a pu du moins en établir les premiers fondements d'une façon assez solide pour qu'on en puisse espérer, dans l'avenir, la réussite.

La Société de secours aux blessés militaires, douloureusement frappée par cette mort, gardera précieusement votre souvenir, mon cher Président, elle n'oubliera jamais l'homme dévoué, aimable, universellement estimé, le patriote qui fut à sa tête.

Puisse l'expression de ces sentiments adoucir les regrets d'une famille si cruellement éprouvée.

Au nom du Comité, je vous dis adieu, mon cher Président, ou plutôt au revoir.

DISCOURS DE M. PION

Directeur de la Banque de France.

Mesdames, Messieurs,

Ceux qui ont eu le privilège de vivre depuis des années dans l'intimité du président Sorel, ou de le suivre côte à côte dans sa longue et féconde carrière, toute de droiture et d'honnêteté, ont été plus à même, que je n'aurais su le faire, de vous retracer sa vie et de vous dépeindre les rares qualités de son esprit et de son cœur. Mais, était-il vraiment besoin de le connaître depuis longtemps, pour apercevoir cette affabilité qui le rendait si sympathique à tous. La sûreté de son jugement, l'élévation de son caractère, tout en un mot, attirait vers lui. Aussi, quand le gouvernement de la Banque de France se préoccupait, il y a trois ans à peine, de constituer le Conseil d'administration de notre nouvelle succursale, le nom du président Sorel s'imposait-il tout naturellement à son choix.

Travailleur infatigable, esprit érudit et fin, caractère toujours conciliant, il était l'âme de nos réunions, auxquelles il n'a jamais manqué d'assister, quoique bien malade déjà. Le vide laissé parmi tous sera grand et ceux qui l'ont connu ne l'oublieront jamais.

Homme de devoir et de cœur avant tout, il l'a prouvé jusqu'au bord de la tombe, quand, avec une rare énergie, dans la plénitude de ses admirables facultés, entouré de sa famille et des gens de sa maison, il a voulu leur faire ses derniers adieux, leur donner ses derniers conseils, et aussi et surtout l'exemple d'une fin vraiment digne de sa vie.

C'est au nom du gouvernement de la Banque de France, au nom du conseil d'administration de la succursale et en mon nom personnel, que je viens ici mêler nos regrets bien douloureux et bien sincères à ceux de sa chère famille et de ses nombreux amis.

Adieu, mon cher censeur, mon excellent collaborateur, adieu.

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

15 NOVEMBRE 1901

ALLOCUTION DE M. CAUDEMÉ,

Vice-Président.

Messieurs,

A la fin du mois de mai de l'année dernière, notre Société était atteinte dans sa vitalité même, par la perte presque foudroyante, de son éminent secrétaire général, M. le comte de Marsy ; aujourd'hui, après quelques mois de séparation et de vacances réglementaires, nous avons à déplorer la mort de notre dévoué et sympathique président.

Par les coups portés au cœur, par les vides pour ainsi dire irréparables, laissés dans nos rangs, il semble que la mort s'acharne à briser non seulement nos affections les plus chères, mais encore l'existence même de notre Société.

Nous pouvons le dire hautement, M. Sorel, par sa grande intelligence, par ses qualités vraiment supérieures pour le commandement et la direction, s'imposait à tous ; nous éprouvions une certaine fierté en le voyant à notre tête aussi bien dans nos séances que dans nos excursions. Sa présence au milieu de nous donnait toujours un véritable intérêt aux délibérations prises, et souvent nous restions plusieurs heures sous le charme de sa conversation.

Tout parle de lui dans ce bel édifice de notre municipalité et rappelle son esprit d'ordre et d'initiative : cette salle de nos réunions, la bibliothèque, les archives, le musée ; enfin

rien de ce qui touche notre ville ne le trouvait jamais indifférent. Tout en recherchant dans le passé de la France les grands faits de notre histoire nationale, il aimait à noter et à classer ce qui avait un intérêt pour Compiègne ; il prenait plaisir à connaître l'origine de nos monuments et des demeures intéressantes de la ville ; c'était pour lui un véritable bonheur de recueillir un document rappelant un épisode de l'histoire de notre localité ; l'époque de la grande révolution surtout l'attirait.

Depuis un an environ, alors que le mal, qui devait nous le ravir, faisait son apparition, M. Sorel, sentant peut-être la gravité de sa maladie, avait pris à cœur de compléter et de mettre à jour, par la publication, plusieurs manuscrits laissés dans les cartons de nos archives. C'est ainsi que le neuvième *Bulletin* apparaissait, que le deuxième volume de nos *Excursions* était distribué à tous avec le fascicule des Procès-verbaux, et que le dixième *Bulletin* se trouve actuellement à l'impression.

Tous ces documents laissés à la postérité, nous les devons à la dernière phase d'activité de notre dévoué et cher Président. Il a fallu, de sa part, un véritable courage et une volonté ferme pour arriver à réunir, malgré son état de souffrance, tant de renseignements précieux pour l'avenir de notre Société.

Après tout ce labeur, M. Sorel, pouvait espérer prendre quelques moments de repos, en allant, avec sa famille, passer un mois ou deux à la campagne ; mais là, la mort le guettait et nous ne devions plus le revoir.

Parmi les discours prononcés le jour de ses funérailles et rappelant sa longue et belle carrière de magistrat et d'administrateur, une parole autorisée et amie, celle de M. le baron de Bonnault, se faisait l'interprète de nous tous et rappelait, en termes élevés, les services rendus à notre Société par son éminent Président. Dans cette circonstance, je remercie sincèrement notre dévoué secrétaire et lui exprime toute ma reconnaissance.

Messieurs, M. Sorel, par son dévouement absolu à la prospérité et à l'avenir de la Société historique, par sa vie si bien remplie, restera un exemple pour nous ; son souve-

nir nous groupera plus nombreux encore dans nos réunions et, par nos travaux de recherches sur l'histoire du passé, nous saurons honorer et vénérer sa mémoire.

Avant de lever la séance en signe de deuil, qu'il me soit permis, au nom de votre Bureau et de la Société tout entière, de faire parvenir à la veuve de M. Sorel et à sa fille attristées, avec nos sentiments de sincères condoléances, l'expression de notre respectueuse et profonde sympathie.

Pour faire suite à mes quelques paroles, M. de Bonnault, dont nous apprécions tous l'érudition, a préparé un travail documenté sur la vie et les œuvres de M. Sorel ; avant notre séparation, je vous demande de vouloir bien l'entendre.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR LE BARON DE BONNAULT

Jamais depuis la fondation de la Société historique de Compiègne, la mort n'avait frappé des coups aussi cruels et aussi répétés : à quinze mois d'intervalle, après Arthur de Marsy qui avait été un de nos fondateurs et était resté la cheville ouvrière de l'œuvre, Alexandre Sorel qui avait présidé à son couronnement en la faisant reconnaître d'utilité publique. Aussi, malgré les nombreux discours prononcés sur sa tombe, et même après l'adieu si ému que vient de lui adresser son fidèle collaborateur le vice-président, M. Cauchemé, il m'a semblé qu'il était du devoir de votre secrétaire de mentionner les travaux et le rôle si actif de celui qui restera pour nous le Président modèle.

Alexandre Sorel était né à Paris, le 13 juillet 1826, mais bien des liens le rattachaient à notre ville et il aimait à parler du vieil oncle, l'avoué aux sévères habitudes d'autrefois, chez lequel il ne passait pas moins de joyeuses vacances. La santé de son père l'empêcha de terminer ses

études au lycée Saint-Louis ; les médecins prescrivait le bon air de la campagne ; Compiègne avec sa forêt était tout indiqué, et notre collègue y gagna, en 1844, un de ses plus brillants élèves de philosophie. A la distribution des prix, le 14 août 1845, Alexandre Sorel fut classé second en dissertation française, avec un simple accessit, car on se montrait peu prodigue de couronnes, mais il remporta le prix de dissertation latine et celui d'histoire naturelle. C'est surtout en histoire que j'aurais voulu connaître le rang du futur Président de la Société historique, mais à cette époque, l'histoire ne figure plus au programme des philosophes !

De ce court passage au collège de Compiègne, Sorel garda un souvenir fidèle, car à la fin de sa carrière, il aimait à revenir sur ses impressions d'écolier et savait les évoquer devant ses successeurs, avec autant de bonhomie que de finesse. Par un sentiment de coquetterie bien légitime, pour s'éviter la déplaisante épithète de *Laudator temporis acti*, il se plaisait à louer le présent et parlait de la cage plus que de ceux qu'elle renferme¹. N'était-il pas d'avis que, malgré tant de changements introduits sous couleur de progrès, nos jeunes écoliers effleurent trop de sujets pour retenir autre chose que des mots, emportent du collège le dégoût d'études trop hâtives et ignorent cette forte culture classique, qui chez le président Sorel relève et embellit les moindres écrits.

C'est à elle, autant qu'à ses études de droit complétées par la pratique laborieusement acquise dans les études d'avoués, qu'il dut la distinction si enviée d'être choisi, en 1854, comme secrétaire par la conférence des avocats de Paris. Il partageait cet honneur avec un homme auquel la politique a donné la célébrité et le pouvoir, quitte à les lui faire chèrement payer, car elle en a fait l'instigateur de nos querelles religieuses, et certain article de loi est resté attaché à son nom, comme un numéro au front.

Alexandre Sorel n'aurait pas voulu d'une pareille renommée, et tout en poursuivant sa carrière d'avocat, entraînait, un

1. Le collège de Compiègne, il y a cinquante ans et aujourd'hui. Distribution des prix du 1^{er} août 1893.

an plus tard, en 1855, à la rédaction du journal *Le Droit*. Il en devint bientôt un des principaux rédacteurs et jusqu'à la fin de sa vie, il ne manquait pas de lui adresser, chaque quinzaine, un article bibliographique sur les ouvrages nouveaux de droit, de littérature ou d'histoire.

Avocat, écrivain, suppléant du juge de paix dans le VIII^e puis dans le XIII^e arrondissement de Paris, il ne crut pas avoir encore suffisamment payé sa dette à la patrie, et il aimait à raconter que lieutenant de la garde nationale, à une époque où ce n'était pas une simple affaire de parade, il avait fait en uniforme, après les journées de juin 1848, un petit voyage en Angleterre. Les ovations ne furent pas ménagées aux sauveurs de l'ordre social, et l'accueil enthousiaste des Anglais fit oublier les malaises de la traversée à ceux de nos miliciens qui avaient le cœur plus faible sur mer que sur les barricades. Pendant la guerre de 1870, l'ancien lieutenant de garde nationale exerça les fonctions de capitaine rapporteur au 3^e secteur que commandait l'infortuné général Clément Thomas, assassiné quelques mois après par les Communards.

Paris, brûlé par leurs mains criminelles, privé surtout de ses curieuses archives de l'Hôtel-de-Ville et de la Préfecture de police que Sorel avait si souvent consultées, semble n'avoir plus d'attrait pour lui, et le 13 juillet 1871, il revient à Compiègne où son illustre ami, M. Dufaure, l'a nommé juge en remplacement de M. de Roucy élevé à la présidence du tribunal.

Depuis lors, pendant trente ans, Alexandre Sorel ne quittera plus notre ville, et j'ose le dire, il nous appartient. Sans doute ses collègues de la magistrature nous ont fait sentir, à l'accent de leurs regrets, combien ils avaient été heureux et fiers de le voir siéger à leurs côtés et à leur tête, comme juge puis comme président, jusqu'au jour où la fatale limite d'âge le fit descendre de son siège, en pleine possession de ses facultés. Sans doute aussi d'autres œuvres peuvent le réclamer : Société de gymnastique, Association des anciens élèves du Collège de Compiègne, Société de secours aux Blessés militaires, Conseil de la Banque de France, Administration de la Bibliothèque et du Musée,

partout enfin où l'on recherche l'intelligence et où le dévouement trouve son emploi, Alexandre Sorel tiendra sa place et presque toujours la première ; mais nulle part, je le répète, il ne sera chez lui, comme à la Société historique ; ce sera sa chose, sa consolation dans les épreuves, et, s'il n'en est pas pour certaines douceurs que la tendresse la plus délicate ne peut guérir, le remède suprême trouvé dans le travail.

Déjà il appartenait à la Société historique, comme membre correspondant, depuis la séance du 26 avril 1870, où ce titre lui fut conféré sur la proposition de M. Aubrellicque, mort depuis sénateur et maire de Compiègne. Ses titres étaient nombreux : outre des travaux sur le droit et d'autres qui s'y rattachent mais rentrent plutôt dans les ouvrages sur la chasse comme *Les Dommages causés par le Gibier* (1861), et *Le Droit de suite* (1864), Sorel avait déjà commencé ses études sur la Révolution et publié, en 1862, *Stanislas Maillard* ; en 1863, *Le Couvent des Carmes et le Séminaire de Saint-Sulpice* ; en 1865, *Compiègne et Murat*.

Membre titulaire dès le mois de novembre 1871 et désigné en même temps pour faire partie de la commission de publication, il tient à payer aussitôt sa dette de reconnaissance autrement que par un banal remerciement. En janvier 1872, il nous fait sa première communication sur *Les changements de noms imposés pendant la période révolutionnaire, à la ville de Compiègne, à ses rues et aux localités voisines*.⁴ Compiègne devint alors Marat-sur-Oise et la rue des Anges celle des Sans-Culottes. La plaisanterie est médiocre, mais il ne faut pas se montrer difficile à une époque où le goût semble proscrit comme aristocrate.

Depuis lors, utilisant à notre profit sa connaissance approfondie de l'histoire de la Révolution et ses nombreuses recherches faites dans les archives aujourd'hui détruites de l'Hôtel de Ville de Paris et de la Préfecture de police, notre confrère se cantonne dans les sujets qui touchent notre région et c'est ainsi qu'il publie successivement : en 1872 *Le*

4. Bulletin de la Société historique t. 1, p. 232.

*Château de Chantilly*¹ et *La Fête de l'Être suprême à Compiègne*²; en 1876, *Les Carmélites de Compiègne devant le tribunal révolutionnaire*³; en 1878, *L'envoi d'une pierre de la Bastille à Compiègne par le patriote Palloy*⁴; en 1890, une *Notice sur Desmarests* qui devint directeur de la sûreté sous l'Empire⁵; une autre en 1891, sur *Le bourreau Desmarest*⁶; en 1892 *Bertrand Quinquet*⁷; en 1893, *L'arrestation de Berthier de Sauvigny*⁸; en 1896, *Les Fêtes révolutionnaires à Compiègne*; en 1897 *La vie de Stanislas le Féron*⁹, sorte de la Fayette Compiégnois, comme Bertrand Quinquet fut chez nous un Robespierre au petit pied; en 1898 *Compiègne sous le gouvernement républicain* et *La Mission d'André Dumont*¹⁰.

L'attrait palpitant de cette dramatique époque ne saurait cependant absorber complètement notre laborieux collègue. Il semble se délasser en traitant des sujets d'une actualité moins sujette aux discussions irritantes. La notice sur *les Mystères représentés à Compiègne au Moyen Age*, lue en 1873, est en quelque sorte la préface de celle consacrée aux frères *Arnoul et Simon Gréban*¹¹, auteurs du célèbre *Mystère des Actes des Apôtres*. L'étude sur *Philippe, de Beaumanoir et Gautier Bardin*¹² (février 1874), d'après le travail d'Henri Bordier, répond aux préoccupations du magistrat, ainsi que l'analyse des *Registres d'audience de police à Compiègne au XVIII^e siècle*, et la curieuse lecture sur *les Procès faits à des animaux pendant le Moyen Age* (avril 1874 et mars 1875)¹³. Rien de ce qui touche aux mœurs de nos

1. *Le château de Chantilly pendant la révolution*, in-8°, Paris, Hachette, 1872.

2. Bulletin de la Société historique, t. I, p. 331.

3. Bulletin de la Société historique, t. IV, p. 413.

4. Bulletin de la Société historique t. VI, p. 64.

5. Procès-verbaux de la Société historique 1888-1891, p. 114.

6. Procès-verbaux de la Société historique 1888-1891, p. 160.

7. Bulletin de la Société historique, t. IX, p. 102.

8. Procès-verbaux, t. IX, p. 87.

9. Bulletin de la Société historique, t. IX, p. 53.

10. Procès-verbaux, t. VII, p. 35.

11. Bulletin, t. II, p. 35 et 321.

12. Bulletin, t. II, p. 283.

13. Bulletin, t. III, p. 21 et 269.

pères ne saurait laisser le Président Sorel indifférent, jusqu'au jeu de la *Choule*, encore en honneur dans les campagnes voisines (décembre 1893). Cependant, son intérêt redouble quand il rencontre les premières manifestations du mouvement qui précipite les esprits à la veille de la Révolution, l'historien, qui en a retracé les terribles explosions, se double alors d'un penseur inquiet qui prévoit pour l'avenir de nouvelles conséquences plus terribles peut-être. C'est ainsi qu'après le tableau des *Corporations ouvrières de Compiègne* avant 1789, il analyse leurs doléances. Toujours exact, il a besoin d'ouvrir un chapitre spécial pour l'imprimerie, car il n'oublie pas que, depuis le xvi^e siècle, les imprimeurs ont obtenu par arrêt du Conseil de ne pas être confondus avec les ouvriers mécaniques¹.

J'ai hâte d'arriver à ce que devait être pour le Président Sorel le culte de sa vie, à cette Jeanne d'Arc, dont il aurait voulu être *le Loyal Serviteur*. Avec quel soin pieux, il visite et décrit sa maison natale de Domremy²; avec quel bonheur toujours nouveau il retourne à Orléans pour parler d'elle avec le vénérable abbé Desnoyers, le fondateur du musée de Jeanne d'Arc ! Pour Compiègne, il restera son historien définitif, précisant aussi bien les maisons qu'elle a habitées³ pendant ses deux séjours antérieurs au funeste siège de 1430, que la date et l'emplacement où l'héroïne fut prise ; faisant avec une rare impartialité la part des responsabilités de chacun, déchargeant Flavy du crime de trahison, flagellant l'égoïsme et l'envie des conseillers de Charles VII ; heureux, enfin, de rendre hommage au courage et au patriotisme de nos pères qui ne désespèrent pas, quand tout semble les abandonner, même le secours d'en haut avec Jeanne prisonnière, et voient enfin, au bout de cinq mois, l'ennemi vaincu lever le siège, à la date annoncée par Jeanne d'Arc⁴. Rien de ce qui se rattachait à ce mémorable événement ne pouvait laisser Sorel indifférent, et, à la veille de sa mort, il

1. Bulletin, t. IX, p. 488.

2. *La maison de Jeanne d'Arc à Domremy*, in-8, Paris 1886.

3. Bulletin, t. VII, p. 251.

4. *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, in-8°, Paris 1889.

corrigeait les épreuves d'un curieux document sur *Les Dépenses du duc de Bourgogne pendant le Siège et l'état de sa Maison*, qui figurera dans notre prochain *Bulletin*¹. Aussi, avait-il réuni sur Jeanne d'Arc une bibliothèque aussi complète que possible, qu'il a tenu à léguer tout entière à la Ville de Compiègne, pour y entretenir le culte de son héroïne. Mais ce n'étaient pas seulement les lettrés qu'il voulait lui conquérir. Depuis plusieurs années, en ce triste anniversaire de mai, on pouvait voir par les rues de la ville le Président Sorel, ne dédaignant pas de guider une bande d'écoliers, filles et garçons, les conduisant par le chemin que Jeanne avait suivi avant de tomber aux mains de l'ennemi, et là, avec toute son érudition, se mettant à la portée de ces petits à force de bonhomie, leur apprendre à vénérer l'ange du patriotisme. Le savant était devenu apôtre.

Aussi, le Saint-Père, qui venait de déclarer Jeanne vénérable, ne pouvait manquer de reconnaître les services d'Alexandre Sorel, en le nommant chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Déjà, il était chevalier de la Légion d'honneur, et il aimait à raconter comment, toujours à propos de Jeanne d'Arc, cette distinction lui avait été accordée. On me pardonnera d'entrer ici dans des détails que je tiens de la bouche de notre Président et qui me semblent ajouter un trait de plus à sa physionomie.

Réalisant un vœu émis en 1876 par notre confrère le vicomte du Puget, la ville de Compiègne allait inaugurer, en 1880, la statue de Jeanne d'Arc sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et il est permis de remarquer en passant que cette fête devait porter bonheur à ceux qui y prirent part. Le ministre qui l'a présidée, peu connu alors, est devenu bientôt après président de la République ; le maire, M. Choivet, a été nommé sénateur et, chose plus remarquable peut-être dans une époque d'instabilité comme la nôtre, est toujours maire de Compiègne ; l'abbé Lécot, chargé de prononcer le panégyrique de l'héroïne, a reçu le chapeau de cardinal. Seul, le chevaleresque promoteur du monument à

1. Analysé dans les Procès-verbaux, t. V, p. 60.

Jeanne d'Arc semble avoir été oublié. Mais n'est-ce rien que de voir enfin son vœu réalisé, quand on a l'habitude de porter ses espérances à des hauteurs que la réalité atteint rarement ? Sorel, le fidèle de Jeanne d'Arc, reçut alors ses faveurs par un intermédiaire inattendu. Une députation compiégnaise était allée à Paris, comme cela se fait d'ordinaire, pour attirer quelques décorations sur les principaux personnages de la fête. Le ministre, Jules Ferry, se montra d'autant mieux disposé que, connaissant surtout à Compiègne son ancien collègue de la conférence des avocats, il le crut appelé à bénéficier de la faveur. Quand il apprit qu'elle devait échoir à un magistrat d'un autre ordre que l'ordre judiciaire, il l'accorda de bonne grâce, mais ne se départit pas de ses intentions bienveillantes envers le président Sorel, et c'est ainsi qu'au mois de janvier suivant, il était décoré à cause de Jeanne d'Arc par Jules Ferry ! Le contraste faisait sourire notre spirituel confrère qui, pour ne pas affaiblir le piquant de l'affaire, cachait ses nombreux titres avec autant de soin que d'autres en apportent à les faire valoir.

Pour tracer cette énumération bien incomplète des œuvres de Sorel, je n'ai eu, sauf pour quelques travaux du début, qu'à feuilleter nos procès-verbaux et nos bulletins, mais je dois avouer que, bien souvent, je me suis laissé entraîner à relire ces pages qui nous avaient charmés autrefois. Elles n'ont pas vieilli. C'est qu'à de minutieuses recherches, à une enquête impartialement conduite, Alexandre Sorel savait joindre une grande clarté d'exposition, un goût délicat dans le choix des détails et l'art des rapprochements, ce style enfin exempt d'emphase et de tout cet alliage impur qu'il a finement flétri dans une causerie sur *l'abus de l'argot*,¹ avec la secrète indignation d'un véritable lettré. Pour bien sentir le charme littéraire qui relève tout ce qu'il a écrit, mieux vaut peut-être laisser de côté ses œuvres principales. La *Prise de Jeanne d'Arc*, les *Carmélites de Compiègne*, les *Massacres des Carmes* sont de ces sujets dont la grandeur tragique suffit seule à empoigner le lecteur. Relisez plutôt

1. Causerie faite à la Société de Saint-François Xavier, en 1881.

cette notice consacrée à M^{me} Pain¹. Qu'y a-il ? Une femme artiste, mais en somme douée d'un joli talent d'amateur, mariée à un pauvre rimailleur, plus médiocre encore comme homme, comme mari et comme père ; entre eux, un malheureux enfant, dont la vie compromise avant sa naissance par la fameuse machine infernale, ne servira qu'à faire éclater le dévouement maternel ; à l'entour, quelques amis attirés par l'amour de la musique et retenus par la force des habitudes, dans un milieu où les distractions sont rares. Avec des éléments aussi modestes, mais grâce à un mélange exquis de sensibilité et de bonhomie, Sorel a su composer un petit tableau plein d'attrait pour ceux, peu nombreux, dont il réveille les souvenirs, plus intéressant encore pour les nouveaux venus qu'il introduit dans un de ces petits cénacles d'antan, moitié artistiques, moitié littéraires.

Si Sorel l'a si bien décrit, n'est-ce pas qu'il faisait un peu sa propre histoire ? S'il ne jouait pas du violoncelle, et si la calotte de soie noire, qu'il arborait dans l'intimité, n'avait pas l'éclat du turban qui ombrageait la tête de Madame Pain, il ne savait pas moins, une fois par semaine, attirer chez lui quelques amis, capables de passer la soirée sans remuer des cartes, simplement à causer. Je crois même que ces petites réunions étaient décorées, non sans malice par quelques-uns, du nom de Soirées littéraires. L'épigramme portait à faux, car toute prétention en était bannie et je ne puis résister au plaisir d'évoquer le souvenir de ces petites réunions, où nouveau venu dans votre ville, il y a plus de vingt ans, j'ai appris à la fois à connaître les premiers éléments de votre histoire locale et les hommes qui en faisaient la passion dominante de leur vie. C'était le futur cardinal Lécot, alors simple curé de Saint-Antoine, mais libre de bouquiner à l'aise et de déchiffrer à loisir l'énigme de Saint-Accroupy ; le président de Roucy, esprit original, précis et sagace, fouilleur infatigable, doué d'une pénétration qui semblait un flair particulier, mais malheureusement dédaigneux de réunir et de résumer le résultat de tant de découvertes précieuses ; Méresse, connaissant

1. Bulletin de la Société historique t. VIII, p. 49.

mieux que personne les dessous du vieux Compiègne, mais gardant dans sa pensée quelque chose d'obscur et d'embrouillé comme les replis de tous ces vieux souterrains, ou se laissant entraîner par une imagination éprise de reconstitutions douteuses et de symbolismes discutables; près de lui son compagnon, j'ose dire son mentor, dans la recherche de nos vieilles pierres tombales, Jules du Lac, magistrat de vieille roche et numismate de passion, tenant de cette double influence l'habitude des recherches patientes, le besoin des résultats sévèrement contrôlés et, par-dessus tout, le goût de la mesure; Arthur de Marsy, véritable encyclopédie vivante et toujours à jour, causeur discret, marquant d'un trait ineffaçable la physionomie des choses et des hommes; le maître de maison enfin, Sorel, affable et souriant non sans malice, ayant pour chacun un mot aimable ou pour tous une historiette lestement contée, sans craindre le mot gaulois qui faisait si fort esclaffer nos pères.

J'ai tâché de vous rappeler ce que fut l'homme et l'écrivain; le président de la Société historique, nul ne l'a oublié, et je serai bref. Président en 1874, 1881 et 1889, puis pendant cinq ans, de 1892 à 1897, alors qu'il eut à négocier notre reconnaissance d'utilité publique, il l'était encore en 1900 et 1901, toujours vaillant et plus actif que jamais, malgré la maladie qui le minait, comme s'il avait eu conscience que nous ne jouirions pas de lui longtemps. A vrai dire, il nous semblait si bien fait pour ce rôle, que lorsque le règlement lui imposait un successeur, celui-ci ne croyait faire qu'un intérim. Du premier jour où il avait pris séance parmi nous, en janvier 1872, il indiquait nettement ce que devait être une société comme la nôtre et le service qu'il en attendait. Si les Bénédictins, nous disait-il, ont pu produire des œuvres aussi remarquables, ils le doivent assurément aux grands hommes qu'ils comptaient dans leur ordre, mais aussi à la collaboration constante de tous leurs membres. L'un d'entre eux s'était-il chargé d'un travail considérable, ses frères lui adressaient de toutes les maisons de l'ordre les renseignements et les documents qu'ils pouvaient rencontrer. C'est ce concours fraternel que chacun devrait trouver

dans une société comme la nôtre ; et Sorel ne se contentait pas de le dire, il prêchait d'exemple, ouvrant libéralement sa riche bibliothèque et ses volumineux dossiers au profit de ceux qui venaient le consulter, guidant, encourageant les débutants surtout.

Dans nos séances, il a mis constamment à notre service sa parole élégante et facile, sachant tour à tour rappeler avec des accents émus et élevés le souvenir des confrères disparus, remercier les travailleurs avec une délicatesse qui doublait le prix de l'éloge, et même encourager ceux trop lents ou trop défiants pour rien produire. Hors de Compiègne, aux réunions des sociétés savantes, et même à l'étranger, il nous a souvent représentés avec un éclat qui donnait à notre Société une importance hors de proportion avec celle de notre ville ; partout enfin, nous étions heureux et fiers de l'avoir à notre tête, et la dernière fois qu'il y parut, dans notre excursion du 26 juillet, vous n'avez pas oublié avec quel tact il sut remercier nos hôtes et leur souhaiter, avec quelle bonne grâce, que le château élevé sur les ruines du couvent des Bons-Hommes restât pour les malheureux la Bonne Maison.

Hélas ! un mois après, dans cette campagne de La Bosse, où il était heureux de retrouver le grand air et des loisirs pour travailler, le mal implacable qui le minait le terrassait brusquement. Mais toujours digne et ferme, avec une solennité que le voisinage de la mort grandit, il réunissait sa famille et ses serviteurs pour témoigner hautement devant tous de sa foi chrétienne.

J'ai négligé bien des détails, car après avoir réuni de nombreuses notes, j'ai plutôt laissé parler mon cœur. Et cependant, je crois en avoir dit assez pour conclure que, mort, notre cher Président nous rendra un dernier service. Son souvenir planera longtemps sur nos séances ; qu'il y reste comme un de ces portraits d'ancêtres religieusement conservés dans les familles et dont la vue rappelle et enseigne aux descendants toute une vie de travail, de dévouement et d'honneur !
